

Discours congrès scientifique de l'Institut de l'audition

Monsieur l'administrateur général du Collège de France,
Monsieur le Président du Conseil d'administration, Christian Vigouroux,
Monsieur le Président directeur général de l'INSERM, Gilles Bloch
Madame la directrice de l'Institut de l'audition, chère Christine Petit,
Madame la présidente de la Fondation Bettencourt-Schueller, Françoise Bettencourt-Meyers, qui n'a pas pu être présente aujourd'hui,
Monsieur Jean-Pierre Meyers,
Chers collègues,

Je suis très heureux d'ouvrir ce congrès scientifique international qui marque l'inauguration de l'Institut de l'audition. Le Collège de France constitue un lieu exceptionnel pour réaliser cette conférence. Celle-ci s'inscrit en effet parfaitement dans ses missions qui, depuis 1530, constitue l'originalité de cette institution : encourager la recherche la plus audacieuse en promouvant la liberté des chercheurs et diffuser les connaissances scientifiques.

Ce congrès inaugural réuni les meilleurs spécialistes internationaux de l'audition pour aborder cette problématique sous différents aspects : **Fonctionnement et dysfonctionnements des systèmes auditifs périphériques et centraux ainsi que la réhabilitation auditive**

Je ne doute donc pas que cette conférence favorisera les débats et la confrontation d'idées.

La qualité scientifique de ce congrès reflète également la notoriété internationale de Christine Petit que j'aimerais tout particulièrement remercier. Professeur au Collège de France et directrice de l'unité mixte de recherche de génétique et de physiologie de l'audition de l'Institut Pasteur et de l'Inserm, Christine Petit est une personnalité incontournable dans le domaine des neurosciences et plus précisément de l'audiologie. Son rôle pionnier dans la découverte des gènes impliqués dans les handicaps sensoriels humains, en particulier les atteintes de l'audition, lui confère une aura scientifique internationale qui, j'en suis certain, bénéficiera à l'Institut de l'audition dont elle est la première directrice.

Je ne vais pas détailler le processus qui a conduit à la création de l'Institut de l'audition. Il faudrait pour cela organiser un deuxième congrès. Je tiens cependant à rappeler que l'initiative est née grâce au soutien de la Fondation

pour l'audition, créée par Françoise Bettencourt-Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt-Schueller. J'aimerais vivement les remercier pour le soutien qu'ils ont apporté tout au long de la création de l'Institut pour l'audition.

L'Institut de l'audition est un Centre de l'Institut Pasteur qui associe ses partenaires scientifiques, comme l'INSERM et le CNRS, au sein d'une unité mixte de recherche. Lieu de recherche fondamentale et médicale, interdisciplinaire, son objectif est de promouvoir une approche intégrative des neurosciences de l'audition et de développer des méthodes innovantes de diagnostic et de traitement, préventif et curatif, des atteintes auditives. L'Institut de l'audition s'inscrit donc parfaitement dans la tradition scientifique pasteurienne qui consiste à faire reculer les frontières de la connaissance tout en apportant une réponse concrète aux enjeux de santé publique. Car la surdité est un enjeu de santé publique majeur auquel la recherche doit répondre. L'OMS estime en effet à près de 500 millions le nombre de malentendants dans le monde. A l'horizon 2050, il est que 900 millions de personnes seront malentendantes soit une personne sur 10. D'où la nécessité de structurer la recherche et l'ensemble de la chaîne de valeur autour de ces enjeux.

La force de l'Institut de l'audition repose entre autres sur deux notions qu'il intègre parfaitement et que j'aimerais souligner brièvement : l'interdisciplinarité et le transfert de connaissances. Interdisciplinaire, l'Institut de l'audition l'est résolument puisqu'il fait converger chercheurs, ingénieurs, médecins de la biophysique aux neurosciences computationnelles. L'Institut de l'audition assure par ailleurs un continuum entre recherche fondamentale et recherche médicale, par l'intermédiaire du Centre de recherche et d'innovation en audiologie humaine (CERIAH) et de ses collaborations avec les Centres d'études et de recherche clinique en audiologie (CERCAS) des hôpitaux de l'AP-HP. L'Institut de l'audition doit également optimiser les interactions entre recherche et industrie et contribuer à l'émergence d'une filière industrielle nationale dans le domaine du diagnostic et des soins auditifs.

A terme l'Institut de l'audition devrait accueillir 10 équipes de recherche mobilisant 110 à 130 personnes dans un bâtiment situé au cœur de Paris à proximité de l'Institut de la vision, favorisant les avancées portant sur l'intégration multi sensorielles et les atteintes conjointes de l'audition et de la vision.

J'aimerais enfin adresser quelques remerciements aux personnes qui se sont investies dans la création du projet de l'Institut de l'audition en plus de Christine

Petit et de la Fondation pour l'audition dont j'ai déjà salué le rôle. Je pense notamment à la Ville de Paris qui a réalisé l'acquisition du bâtiment qui hébergera l'Institut de l'audition et a contribué aux travaux d'aménagement. La Région Ile de France, qui nous également fait part de son soutien. J'aimerais enfin remercier chaleureusement les partenaires scientifiques du projet sans qui celui-ci n'aurait pas vu le jour, je pense surtout à l'INSERM mais également au CNRS et à l'AP-HP.

Chers collègues, je vous souhaite un excellent congrès scientifique.

J'invite maintenant Gilles Bloch. PDG de l'INSERM à prononcer quelques mots.